

## Les agressions sexuelles ( viols et agressions sexuelles stricto sensu ) commises par les femmes contre les mineurs de quinze ans

Par **Visiteur**, le **04/07/2008** à **19:29**

Nous remercions chaleureusement Elise d'avoir accepté de diffuser son travail !

{L'association Juristudiant n'entend donner ni approbation, ni improbation aux opinions émises dans le mémoire, celles-ci devant être considérées comme propres à leur auteur.

Pour toute erreur relevée dans ce document, nous vous serions reconnaissant de nous en informer en la signalant soit par mail (en utilisant la page [contact-><http://www.juristudiant.com/contact/contact.htm>]), soit directement sur le [forum Juristudiant -><http://www.juristudiant.com/forum/>].}

Mémoire réalisé par {{Elise MALLEIN}} dans le cadre du Master 2 Recherche Droit Pénal de la faculté de Nancy 2 pour l'année 2007-2008.

Sujet :

{{Les agressions sexuelles ( viols et agressions sexuelles {stricto sensu} ) commises par les femmes contre les mineurs de quinze ans}}

Le mémoire est téléchargeable [ici-><http://site.juristudiant.com/fiches/memoire.zip>]

Joindre l'auteur :

\*\*\*\*\*

{Sommaire}

Introduction

{{Partie 1 Les femmes Â« pédophiles Â»}}

{{ {Chapitre1 La qualification juridique des agressions sexuelles sur mineurs} }}

A/ Les éléments caractéristiques du viol

B /Les agressions sexuelles stricto sensu

C/ Les circonstances aggravantes

D /la tentative

E /Les conséquences de la qualification de l'acte

{{ {Chapitre 2 Approche psychiatrique} }}

Introduction : le schéma normal de développement psychologique

A/ Les classifications des troubles sexuels

B/ Le portrait de ces femmes pédophiles et mères incestueuses

C/ Les origines possibles des troubles de la sexualité

D/ L'argumentaire du désir du corps de l'enfant pas ces femmes

{{Partie 2 La réaction sociale face à ces femmes abuseuses d'enfants}}

{{ {Chapitre 1 les mesures privatives de liberté} }}

A/ L'emprisonnement

B/ Les peines Â« planchers Â»

C/ La rétention de sà»reté

{{ {Chapitre 2 Les autres mesures rendant à lutter contre la récidive} }}

A/ La castration

B/ L'injonction de soins

C/ Le placement sous surveillance électronique mobile

D/ L'inscription au Fichier National Automatisé des Empreintes Génétiques

E/ Les mesures applicables en droit comparé

Conclusion